



Acte n° 2023B11

DELIBERATION SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 DECEMBRE 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 21
Présents : 17
Pouvoirs : 0
Votants : 17

Date de convocation du Bureau communautaire :
Le 30/11/2023

Le 7 décembre 2023, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au siège de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, 627 route de Jassans à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Armand CHAUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Mickaël BOUCHARD, Bernard REY.

Secrétaire de séance : Didier ALBAN.

OBJET : ENVIRONNEMENT – GEMAPI – Demande de subvention pour le poste de chargée de mission trame turquoise pour l'année 2024 dans le cadre du 11^{ème} programme de financement de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

M. David POMMIER, Vice-Président en charge de la GEMAPI, rappelle que la CCDSV a approuvé le contrat triennal 2022-2024 par délibération n°2022C147 du 15 septembre 2022. Ce contrat signé le 14 décembre 2022 vise à améliorer l'état physique et le fonctionnement hydrologique des milieux aquatiques des cours d'eau des bassins du Formans et du Grand Rieu. Il arrivera à son terme au 31 décembre 2024 et un nouveau contrat triennal permettra de poursuivre les actions en faveur des cours d'eau de notre territoire en compétence GEMAPI de la CCDSV.

Le volet B du nouveau programme est dédié au grand cycle de l'eau. 60% du temps d'animation du poste de chargée de mission trame turquoise est consacré à l'animation et la mise en œuvre des fiches actions des plans de gestion zones humides du volet Grand cycle de l'eau. Il peut bénéficier d'une aide financière de 50% calculé sur la base de 100% du salaire brut annuel auquel est appliqué un coefficient de 1,3. Cette demande entre dans le cadre du 11^{ème} programme de financement de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et s'élève à 20 417 €.

Les 40% du temps d'animation restant du poste de chargée de mission trame turquoise sont liés aux opérations du marathon de la biodiversité et du plan de gestion pour l'entretien des ripisylves et la gestion des invasives. Le temps d'animation nécessaire à la réalisation de ces opérations sera inclus dans les demandes de subventions liées aux opérations.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

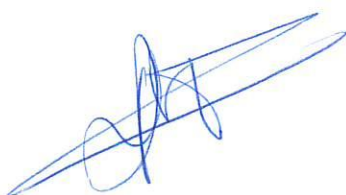
- ✓ **DE SOLLICITER** les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour l'animation et la mise en œuvre des fiches actions zones humides du poste de chargée de mission trame turquoise ;

- ✓ **D'AUTORISER** le Président à signer toute pièce nécessaire à cette demande ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget GEMAPI.

Fait à Trévoux, le 07/12/2023

Le Secrétaire de Séance,

Didier ALBAN



Affichage sous format électronique : 12/12/2023

Le Président,

Marc PECHOUX

